

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur- Fraternité- Justice
MINISTERE DE L'CONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DES PROJETS EDUCATION-FORMATION (DPEF)
PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE (PASEB-2)

Notification d'intention d'attribution du contrat relatif à l'Acquisition des Bureaux Directeurs pour les écoles des zones du projet situées dans les Wilayas : Hodh Echargui, Hodh El Gharbi et Assaba.

A l'attention du représentant autorisé de l'Enterprise :

Nom : **NOSOMACI sa**, représenté par son directeur général
Adresse : Tel :+ 222 22 00 14 44/46 45 68 96, E-mail :nosomaci@nosomaci.com, Nouakchott-Mauritanie.

DATE D'ENVOI : La présente Notification est publiée le 08/04/2025 GMT.

Client : Direction des Projets Education-Formation (DPEF)/PASEB-2

Intitulé du Marché : Acquisition des Bureaux Directeurs pour les écoles des zones du projet situées dans les Wilayas : HodhE chargui, HodhEl Gharbi et Assaba.

Pays : *République Islamique de Mauritanie*

Prêt No. : P163143

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de :

- a) Demander un débriefing concernant l'évaluation de votre offre, et/ou
- b) Soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur- Fraternité- Justice
MINISTERE DE L'CONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DES PROJETS EDUCATION-FORMATION (DPEF)

PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE (PASEB-2)

1. Soumissionnaire retenu

Nom :	NOSOMACI SA
Adresse :	Adresse : Tel :+ 222 22 00 14 44/46 45 68 96, E-mail : nosomaci@nosomaci.com, Nouakchott-Mauritanie
Prix du Marché :	12 891 415 MRU Hors Taxes (HT)

2. Soumissionnaires

Nom du soumissionnaire	Examen préliminaire et conformité technique	Montant de l'offre lu publiquement	Examen détaillé (comparaison des offres) Taux de change BCM 23/02/2025 : 1 USD=39.83 MRU	Qualification
CDI	OUI	6 876 500	6 876 500	(6) Non qualifié
MCS	OUI	2 671 318	2 671 318	(3) Non qualifié
MLP	Non(1)	5 843 407	Sans objet	
ANGO-MADE LDA	Non(2)	8 090 000	Sans objet	
NOSOMACI sa	OUI	12 891 415	12 891 415	(7) qualifié
Ets GCS	OUI	4 125 900	4 125 900	(4) Non qualifié
SGMC	OUI	4 530 400	4 530 400	(5) Non qualifié
COTRAM	OUI	13 348 500	13 348 500	

Motif(s) pour le(s)quel(s) votre Offre n'a pas été retenue

Examen préliminaire et conformité technique :

- (1)** Le soumissionnaire MPL sr a la présenté dans son offre technique plusieurs images sans préciser le bureau et la chaise qu'il propose. par conséquent n'est pas conforme techniquement pour l'essentiel;
- (2)** Le soumissionnaire ANGO-MADE LDA a présenté dans son offre technique un catalogue de plusieurs images sans préciser le bureau et la chaise qu'il propose. par conséquent n'est pas conforme techniquement pour l'essentiel.

Qualification :

- (3)** Le soumissionnaire MCS, a fourni une attestation indiquant que la banque à l'intention d'accompagner MCS pour un montant de 4 000 000 MRU, sous réserve des garanties exigées par la banque, au lieu d'une ligne de crédit;
- (4)** Le soumissionnaire Ets GCS, a fourni une attestation indiquant que la banque à l'intention d'accompagner Ets GCS pour un montant de 4 000 000 MRU, sous réserve des garanties exigées par la banque, au lieu d'une ligne de crédit.
- (5)** Le soumissionnaire SGMC a fourni une attestation d'autofinancement de 4 000 000 MRU de la GBM, sous réserve des garanties exigées par la banque, au lieu d'une ligne de crédit.
- (6)** Le soumissionnaire CDI a fourni une attestation de capacité financière, cette attestation ne tient pas lieu de cautionnement bancaire ce qui n'est pas une ligne de crédit.

(7) Le marché a été attribué au soumissionnaire NOSOMACI sa conforme techniquement et qualifié.

3. Comment demander un débriefing

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour demander un débriefing est le 11/04/2025 à 12 h 00.

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Proposition. Si vous désirez demander un débriefing, votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Consultant, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

à l'attention de :

Nom : Mohamed Sidi Mohamed

Titre/position : Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur- Fraternité- Justice
MINISTERE DE L'CONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DES PROJETS EDUCATION-FORMATION (DPEF)
PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE (PASEB-2)

DPEF (CPMP/DPEF)

Agence : Commission de Passation des Marchés Publics de la DPEF (CPMP/DPEF)

Adresse courriel : mosm@dpef.mr

Lorsqu'une demande de débriefing aura été présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables, nous accorderons le débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Dans le cas où il ne nous serait pas possible d'accorder un débriefing dans ce délai, la période d'attente sera prorogée jusqu'à cinq (5) jours ouvrables après que le débriefing aura eu lieu. Dans un tel cas, nous vous informerons par le moyen le plus rapide de la prolongation de la période d'attente et confirmerons la date à laquelle la période d'attente prorogée expirera.

Le débriefing peut être par écrit, par téléphone, vidéo-conférence ou en personne. Nous vous informerons par écrit et dans les meilleurs délais de la manière dont le débriefing aura lieu, en confirmant la date et l'heure.

Lorsque la date limite de demande d'un débriefing est expirée, vous pouvez cependant demander un débriefing. Dans un tel cas, nous accorderons le débriefing dès que possible, et normalement au plus tard dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la publication de la notification d'attribution du Contrat.

4. Comment formuler une réclamation

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour présenter une réclamation est 22/04/2025 à 17 h 00

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Consultant, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

à l'attention de :

Nom : Khadija BOUKA

Titre/position : Présidente

Agence : Autorité de régulation des Marchés Publics (ARMP)

Adresse courriel : contact@armp.mr

Tél : + 222 45 24 13 03

vous pouvez soumettre une réclamation relative à la passation des marchés au sujet de la décision d'attribution du marché. Il n'est pas nécessaire que vous ayez demandé ou reçu un débriefing avant de présenter une réclamation. Votre réclamation doit être présentée durant la Période d'attente et reçue par nous avant l'expiration de ladite Période d'attente.

Informations complémentaires :

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer aux [Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement](#), en date de juillet 2016 (Règles de Passation de Marchés) (Annexe III). Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre réclamation. En outre la Recommandation de la Banque Mondiale intitulée « Comment formuler une réclamation relative à la passation des marchés » fournit des explications utiles sur le processus, ainsi qu'un modèle de lettre de réclamation.

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles :

1. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Consultant ayant remis une proposition dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
2. La réclamation peut contester la décision d'attribution du marché exclusivement.
3. La réclamation doit être reçue avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.
4. Vous devez fournir dans la réclamation, tous les renseignements demandés par les Règles de Passation de Marchés (comme décrits à l'Annexe III).

5. Période d'attente

DATE ET HEURE LIMITEES : l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est 22/04/2025 à 17 h 00

La période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Au:

Nom: Mohamed Sidi Mohamed

Titre/position : Président de la CPMP/DPEF

Téléphone : +222 36 30 38 86

Courriel : mosm@dpef.mr